

DEPARTEMENT DE L'EURE  
ARRONDISSEMENT DE BERNAY  
**COMMUNE DE SAINT ETIENNE L'ALLIER**

---

**ARRETE TEMPORAIRE  
CIRCULATION ALTERNÉE RUE DES PORTES**

Monsieur le Maire de Saint Etienne l'Allier (Eure),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 3221.4,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-25 et R 411-8,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire,

Vu la demande de l'entreprise TELECOM SERVICES SARL pour ORANGE UI NORMANDIE localisée rue du Capuchet 76 600 le Havre qui effectue les travaux suivants : Remise à niveau chambre Télécom

ARRETE

Article 1<sup>er</sup> : À compter du 08 mars 2021 et pendant 30 jours la circulation sera alternée par feux tricolores rue des Portes il sera interdit de stationner.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire, sera mise en place par l'entreprise.

Article 3 : Monsieur le Maire de Saint Etienne l'Allier et Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint Etienne l'Allier  
Le 11 février 2021

Le Maire de Saint Etienne l'Allier  
Jean-Charles BEAUCHÉ

